

Courriel du 22 novembre 2016 suite au positionnement neutre de l'ACAV

Nous vous remercions de votre réponse et prenons bonne note de votre neutralité, l'ACAV laissant à chacun le libre choix de ses décisions.

Cependant, il semblerait que le bureau, dans un esprit de grand rassemblement, inviterait la grande distribution ainsi que les grands magasins spécialisés de la zone des Dorices, à adhérer. Pouvez-vous nous le confirmer? Si c'est le cas, nous sommes étonnés qu'une telle directive n'est pas fait l'objet d'une concertation préalable ni même présentée lors de l'assemblée générale ou quand bien même, évoquée dans le compte-rendu d'assemblée.

Dans ce cas, il nous semble difficile, puisque devenant tous adhérents à la même Association, de ne pas aborder les principaux sujets de préoccupations de chacun. Au contraire, ne considérez-vous pas que c'est une formidable opportunité, une chance, d'organiser un véritable débat de concertation dans un esprit d'élaboration et de construction communes avec tous les interlocuteurs: commerçants et artisans traditionnels, GMS, grande distribution ainsi que nos élus?

Pour ma part, le bureau de l'ACAV ne peut, d'un côté, s'ouvrir à tous, et de l'autre, tourner le dos à toute discussion, ne trouvez-vous pas? Car à terme, j'ai la conviction que cette attitude deviendrait vite incompréhensible par nombre d'entre nous, susceptible de créer un profond malaise, et qui pousserait à l'inverse de vos espérances; à savoir une diminution croissante des adhérents du commerce et de l'artisanat traditionnel, et donc, de leur représentation au sein de l'Association. Dans l'attente de votre réponse, en tenant compte que les adhésions représentent pour beaucoup un gros investissement, et que les dossiers doivent logiquement vous être retournés avant le 6 décembre.

Cordialement,

P SURZUR